

France-Mandelieu: Bridge renewal construction work

OJ S 228/2023 27/11/2023

Contract notice**Works****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: ESCOTA - SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

National registration number: 562 041 525 00071

Postal address: 432 Avenue de Cannes - BP 41

Town: MANDELIEU CEDEX

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06211

Country: France

Contact person: Service Marchés & Contrats

E-mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Telephone: +33 493485000

Internet address(es):

Main address: www.vinci-autoroutes.com

Address of the buyer profile: <https://consultations-escota.omnikles.com>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société de droit privé

I.5. Main activity

Other activity: Concessionnaire autoroutier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Autoroute A8 - Travaux de réparation des piles P5 et P6 du Viaduc du Var

Reference number: DMO-SB-23.039-2

II.1.2. Main CPV code

45221119 Bridge renewal construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Les travaux de confortement concernent les fondations des 4 fûts de chaque pile P5 et P6, situées dans le lit mineur du fleuve Var, et ils se dérouleront de jour.

A titre indicatif, les travaux envisagés seront les suivants :

- Réalisation d'un accès chantier dans le lit du Var depuis la voirie,
- Terrassement des enrochements existants au droit de la pile P6,
- Mise en place d'enceintes étanches+ pompage permanent pour réaliser un rabattement de nappe phréatique,
- Terrassement par aspiration jusqu'au fond de fouille,
- Bétonnage du fond de fouille,
- Repiquage des pieux et passivation des aciers existants,
- Ferrailage, coffrage et bétonnage pour réaliser les coques de protection,
- Remblaiement des fouilles et retrait des palplanches et du pompage.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Main site or place of performance: Communes de Nice (06 000) et Saint Laurent du Var (06 700) dans le département des Alpes Maritimes, sur A8, dans le lit du fleuve Var.

II.2.4. Description of the procurement

Les travaux de confortement concernent les fondations des 4 fûts de chaque pile P5 et P6, situées dans le lit mineur du fleuve Var. A titre indicatif, il s'agit des travaux de :

- Protection de l'environnement : Bâche d'isolation des Typha Minima 20ml, Panneau d'isolation des Petits Gravelots : 200ml, Merlon de canalisation de l'écoulement du Var : 100m3
- Terrassement Busage: Déblaiements hors d'eau pour création de bassins de décantation pour les pile P5 et P6 : 1 200m3, Déblaiements en site aquatique à l'intérieur des blindages de P5 et P6 : 2 400m3
- Enrochements : Dépose des blocs existants autour de la piles P6 : 700m3
- Blindage – palplanches : Mise en place de blindages périphériques par palplanches foncées / battues - Pile P5 : 1 050m2, Mise en place de blindages périphériques par palplanches foncées / battues - Pile P6 : 750m2
- Confortement des pieux – corsets métalliques : Confortement des pieux par viroles en acier ep 8 mm - Pile P5 : 13 500Kg, Confortement des pieux par viroles en acier ep 8 mm - Pile P6 : 6 500Kg
- Confortement : Confortement des pieux – Béton autoplaçant - Pile P5 : 45m3, Confortement des pieux – Armatures pour béton armé - Pile P5 : 2 200Kg, Confortement des pieux – Béton autoplaçant - Pile P6 : 22m3, Confortement des pieux – Armatures pour béton armé - Pile P6 : 1 100Kg

Les quantités sont données à titre indicatif.

Dans le cadre de ses missions, le titulaire du marché assurera la mise en œuvre et l'administration de la gestion électronique de documents de l'opération, conformément aux exigences et nomenclature du maître d'ouvrage.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 165

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Modalités de financement : 100 % ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire.

Les prix seront révisables. Les comptes seront réglés sous forme d'acomptes périodiques dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou de la transmission du projet de décompte.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Justifications à produire par les opérateurs économiques, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement :

Sous-dossier A (Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession)

- Pièce A1 : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le soumissionnaire pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (en cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants).

- Pièce A2 : Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du soumissionnaire. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque candidat.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Sous-dossier B (Capacité économique et financière)

- Pièce B1 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles, ou équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le maître d'ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Sous-dossier C

- Pièce C1 : certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établis par des organismes indépendants ou preuve par tout moyen. Le candidat devra répondre au niveau minimal exigé ci-après.

- Pièce C2 : Présentation d'une liste des principaux travaux exécutés, de même nature, sur infrastructure routière en exploitation, dans la limite des cinq (5) dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution du destinataire (certificat de capacité) où à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique pour les prestations les plus importantes. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution et le destinataire public ou privé. En cas de candidature en groupement d'entreprises, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés ceux pour lesquels il a assuré la coordination.

Les candidats devront renseigner les cadres types qui se trouvent en annexe 1 et 2 du règlement de consultation.

Nota : Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il doit justifier, compte tenu de la part de marché qui relèverait de cet ou ces opérateur(s) économique(s), des capacités de cet ou ces opérateurs économique(s) conformément à la rubrique III.1 et du fait qu'il(s) en disposera(ont) pour l'exécution du marché en les identifiant clairement au stade de la candidature et en produisant un engagement écrit de la part de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le mandataire devra assurer la coordination technique des prestations des membres du groupement et devra justifier de sa capacité à assurer cette coordination technique. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement, s'il apparaît, après analyse des références et des capacités techniques du mandataire que celui-ci ne présente pas les références et capacités techniques suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement.

Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement.

Les documents listés dans le dossier de candidature peuvent être remplacés par le document unique de marché européen (DUME) s'il est rédigé en français. Les renseignements demandés aux III.1.1 du présent avis peuvent être remplacés par l'imprimé DC1, et ceux demandés aux III.1.2 et III.1.3 par l'imprimé DC2, après avoir été dûment remplis. Ils sont téléchargeables gratuitement à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le candidat devra disposer des qualifications suivantes

- Qualification FNTTP n° 7271 Travaux liés à la réparation – réhabilitation et au renforcement des structures de génie civil / Structures en bétons / Reprise des bétons dégradés ou équivalent;
- Qualification FNTTP n° 2352 Préparation et réhabilitation des sites, fondations et terrassements / Ouvrage en terre, terrassements / Terrassements spéciaux / Terrassements en milieu humide sensible ou équivalent;
- Qualification FNTTP n° 1421 Ouvrages en site maritime ou fluvial / En Site fluvial, plan d'eau intérieur ou site maritime protégé / Battage ou équivalent.

En l'absence de qualification(s), la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références portant sur des travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir les identifications professionnelles susmentionnées. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution du destinataire pour les travaux les plus importants (certificats de capacité) ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique.

Les candidats étrangers devront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français et d'une note justifiant de l'équivalence avec les qualifications françaises demandées.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Une clause sociale est prévue d'être insérée au marché.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2023/S 119-374631](#)

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 26/12/2023 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 9 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 26/12/2023 Local time: 17:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Le présent appel d'offres fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats téléchargent gratuitement le DCE via le site <https://consultations-escota.omnikles.com>. Les candidats doivent s'identifier en indiquant une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

La responsabilité d'ESCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée ou si il n'a pas consulté ses messages.

Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de la plateforme précitée, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section IV.2.2 ci-avant.

Les candidats procèdent à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plateforme précitée.

Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Il convient de le conserver pendant toute la durée de la procédure, jusqu'à l'attribution du marché.

Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris. Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt.

Sinon, les plis seront considérés hors délai.

En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des soumissionnaires, joignable par téléphone au n° 0825 001 326, de 9H00 à 18H00 sans interruption, du lundi au vendredi (hors jours fériés), ou à l'adresse suivante : support@safetender.com.

Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket) puis par téléphone dans un second temps.

Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure est posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse n'est apportée en dehors de celle-ci.

Les pièces accompagnant le dossier d'offre rédigées en langue étrangère sont acceptées si elles sont accompagnées d'une traduction en langue française.

Forme juridique que devra revêtir l'attributaire du marché :

Le marché sera attribué à un opérateur économique unique ou à un groupement d'opérateurs économiques solidaires (avec désignation d'un mandataire commun) ou conjoints (avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage pour l'exécution du marché). En cas de groupement, le mandataire sera obligatoirement désigné dès la candidature.

Chaque groupement d'opérateurs économiques doit présenter un dossier unique regroupé en un seul envoi.

Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement, et ne peut signer plus d'une offre.

Pour éviter de fausser la concurrence, un co-traitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. En outre, de manière générale, un candidat ne pourra signer plus d'une offre. Les candidats seront avisés ultérieurement de la suite donnée à leur offre. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal Judiciaire de Marseille
Postal address: 6 rue Joseph Autran
Town: Marseille
Postal code: 13006
Country: France
Telephone: +33 491155050
Fax: +33 491544290

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le tribunal judiciaire de Marseille :

- Un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'Ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 ; un délai de 16 jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à 11 jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel.
- Un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'Ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal Judiciaire de Marseille
Postal address: 6 rue Joseph Autran
Town: Marseille
Postal code: 13006
Country: France
Telephone: +33 491155050
Fax: +33 491544290

VI.5. Date of dispatch of this notice

22/11/2023